

De nouvelles écoles normales pour les jeunes filles

Une amélioration urgente, c'est la création de nouvelles écoles normales pour les jeunes filles qui se destinent à la carrière de l'enseignement. Jusqu'à ces dernières années, il n'existait, dans notre province, qu'une seule école de pédagogie pour les institutrices : celle de Québec. L'École normale Laval, chacun le sait, comprend deux départements : celui des élèves-instituteurs et celui des élèves-institutrices. Ce dernier département fournit, chaque année, plusieurs institutrices bien préparées à accomplir leur mission ; mais le nombre de cinquante ou soixante élèves diplômées qui sortent annuellement de l'École normale Laval (département des filles) est bien minime, comparé aux cinq mille institutrices laïques actuellement en charge des trois quarts de nos écoles primaires.

Voilà pourquoi, il y a deux ans, S. G. Mgr Bruchési, appuyé par les membres du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, engagea le gouvernement à établir une école normale de filles à Montréal. Le vœu du Comité catholique se réalisa, et la nouvelle institution fut confiée aux révérendes Sœurs de la Congrégation, sous la direction du principal de l'École normale Jacques-Cartier. Cette école a déjà donné des résultats très satisfaisants, et elle est appelée à faire un bien incalculable dans la vaste région montréalaise.

Mais deux écoles normales de filles pour toute la province, ce n'est pas encore assez. Avec la meilleure volonté du monde, ces deux maisons ne peuvent fournir guère plus d'une centaine d'institutrices diplômées, chaque année. Il y a donc actuellement, chez nous, des centaines d'institutrices, des milliers même, qui n'ont jamais appris à *enseigner*.

Dans la carrière du professorat, qu'on le remarque bien, la science et le dévouement ne suffisent pas. Ce n'est pas tout de *savoir*, il faut *savoir faire*. De là, chez l'institutrice, la nécessité d'une formation professionnelle ; et cette formation ne peut être donnée que dans des écoles spéciales, dont le programme a pour base la pédagogie, c'est-à-dire dans les écoles normales.

Lors de la fondation de nos premières écoles normales, (1) les évêques du temps firent connaître ce qu'ils pensaient de ce genre d'établissement.

Mgr Bourget, présent à l'inauguration de l'École normale Jacques-Cartier, parla longuement sur ce sujet. S'adressant spécialement aux élèves-instituteurs, il leur dit ces paroles : " Cette école est la source d'où coulera la véritable sagesse qui fait les bons et les loyaux citoyens ; j'espère que vous

(1) L'École normale Laval fut fondée le 12 mai 1857, et l'École normale Jacques-Cartier le 3 mars de la même année.